

Janvier 2014

Commune d'Aulus - les - Bains

Janvier 2014

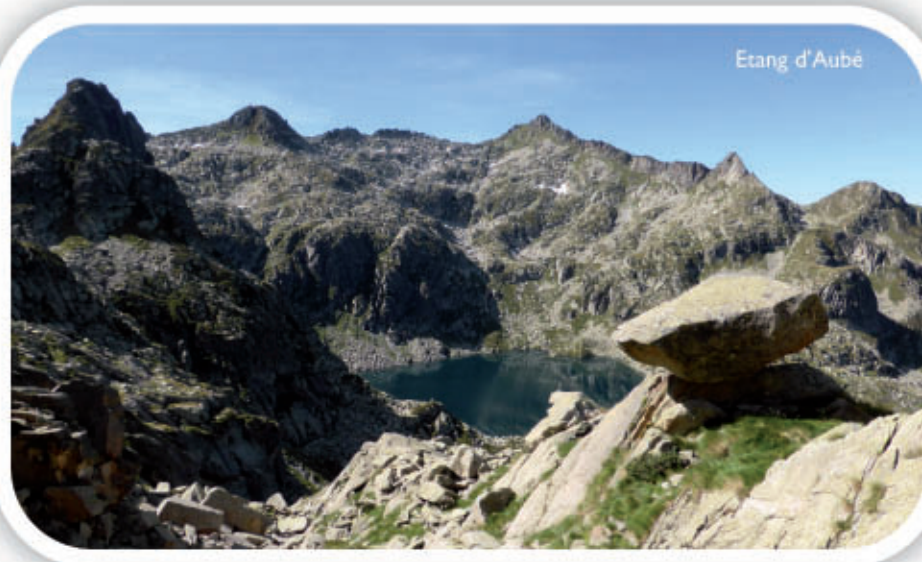
Sommaire :

- **Trois années pour redresser la situation - p 2**
- **Actions du conseil municipal - p 3/4/5**
- **Hydroélectricité : le point - p 6**
- **Le Centre d'accueil de la ville de Toulouse - p 7**
- **Actions à caractère historique, culturel, sportif pages 7/8/9**
- **Soutien aux actions associatives pages 10/11**
- **Patrimoine foncier p 12**
- **PPR page 13**
- **Travaux pages 13/14**
- **Passage à Gue et rénovation des écoles page 15**

Les électeurs ont choisi d'amener en 2008 à la tête de la municipalité une équipe dont l'objectif premier était la restitution du patrimoine hydroélectrique communal.

L'équipe Municipale élue en mars 2008 :

Michel VEYSSIERE (Maire), Lucien GRANIER, Martine PAPAÏX, Marcel GALIN (Adjoints), Marie-Cécile AMIEL, Marie-Anne BONNET, Alain BOURNETON (jusqu'en 2010), Jean-François MAURETTE, Yvan PAPAÏX, Bernadette ROGALLE, Pierre SOUQUET.



Etang d'Aubé

Dès son élection, l'équipe s'est trouvée confrontée aux difficultés suivantes :

- Un lourd surendettement entraînant l'inscription d'Aulus-les-Bains, par le Préfet, sur la liste des « Communes en état d'alerte ».
- La mise en place de la procédure judiciaire afin de récupérer le patrimoine hydroélectrique communal.
- La mise en liquidation judiciaire de la société « Symbiosis » gérante de l'établissement

Thermal et du « Grand Hôtel » dont la ruine est encore visible derrière le Grand hôtel.

- La mise en liquidation judiciaire de l'association MATT, gestionnaire du camping « Le Couledous » qui avait cessé de payer sa redevance à la commune.
- Le projet de cinéma d'art et d'essais « Utopia », projet que le nouveau conseil municipal a refusé d'entériner et qui n'a pas trouvé grâce non plus dans les com-

munes voisines et de la région.

- Le recrutement et le remplacement de la secrétaire de mairie partie à la retraite.
- La mise en place de l'Agence postale communale en remplacement du bureau de Poste de plein exercice dont la fermeture avait été décidée sous le précédent Maire.
- L'échec du « Centre thermo-ludique » prévu, chemin de Camésa, entre la route de Latrape et le parc thermal.

De 2008 à 2011 : trois années pour redresser la situation

Face à ces problématiques et pour ce qui dépendait d'elle, l'équipe municipale a réussi durant les trois premières années du mandat à redresser la situation financière, à limiter les dégâts d'une fréquentation thermique et touristique en forte baisse et surtout à maintenir les emplois dans les différentes infrastructures et, de ce fait, des familles dans le village.

Ainsi, malgré la morosité économique sur le département, notre vallée aujourd'hui bénéficie d'une fréquentation touristique et thermique en hausse, les structures s'adaptent, évoluent dans leur prestations, se modernisent :

⇒ Le camping est maintenant municipal, il emploie un couple venu s'installer à Aulus avec leurs deux enfants, il est fréquenté à l'année, il se rénove, et dégage des bénéfices au profit de la commune (environ 25000 € par an).

⇒ Le parc Accrobranche s'étoffe en équipement pour s'ouvrir à de nouvelles tranches d'âge de clientèle.

⇒ Le Centre thermal voit sa fréquentation progresser. La communauté de commune investit pour sa rénovation, réorganise son activité avec l'utilisation de l'ancienne salle du temps libre.

⇒ Le centre d'accueil de la ville de Toulouse se modernise et développe un accueil de groupes hors période Estivale.



Inauguration du centre d'accueil de la ville de Toulouse

⇒ Le centre équestre est maintenu et demande encore à être conforté.

⇒ L'activité pastorale est soutenue par la réalisation de cabanes et l'ouverture d'estives.

⇒ Grâce à l'implication généreuse des bénévoles, dans les associations et structures agropastorales, culturelles, festives et sportives :

- Le comité des fêtes rassemble le village lors des événements festifs traditionnels.

- L'association « Aulus Avenir » pour la course du « Tourn de l'Ars » qui participe aussi à l'entretien des chemins de randonnée.

- Les « Amis d'Aulus et de la vallée du Garbet » transmettent le patrimoine identitaire de nos vallées.

- La Médiathèque se structure afin de jouer pleinement son rôle et d'initier des événements culturels auprès de public de tous âges et en toute saison. Elle s'est aussi équipée de matériel informatique neuf.

- Le cinéma itinérant projette des films durant la saison thermique. La nouvelle salle de l'École avec des sièges plus confortables garantira des séances plus agréables.

- Au travers des Groupements Pastoraux, l'activité agricole est soutenue.



Inauguration de la Station Trail

- De nouvelles associations voient le jour :

- * l'association DPC pour le Développement en Pays Couserans est porteuse de projets, elle a réalisé l'implantation de la « Station Trail », en partenariat avec la communauté de commune Musicolus accueille chaque année une école de musique de la région Toulousaine pour un stage de qualité d'une semaine qui se clôture par un concert offert à tous.



Spectacle de l'association Musicolus

MESURES POUR LE REDRESSEMENT :

- ⇒ La reprise en régie municipale du camping après le constat alarmant de l'accumulation des dettes, apporte une ressource financière conséquente à la commune.
- ⇒ La participation active des habitants : grâce aux bénévoles, le village a été fleuri six années durant, le camping à fonctionné en 2009, année de transition, et la médiathèque a ouvert ses portes aux utilisateurs.
- ⇒ La réduction des dépenses communales.
- ⇒ La révision des emprunts et leur renégociation.
- ⇒ La limitation des impôts. L'évolution de la part communale a été réduite au maximum.
- ⇒ Le non paiement des factures abusives, notamment les frais d'avocats contractés précédemment par la commune pour défendre les intérêts de la société IGIC.
- ⇒ L'utilisation totale des indemnités versées aux élus, pour des actions d'intérêt communal, les dépenses à caractères social et festif, et pour paiement des honoraires de nos avocats dans l'affaire de l'hydroélectricité contre IGIC.
- ⇒ L'éviction de la société Symbiosis gestionnaire des thermes et de la résidence du Grand Hôtel. La Commune et la Communauté de commune se sont attachées à faire reprendre les Thermes en gestion directe pour éviter une situation de mise en péril des emplois et de l'activité thermique et touristique.



« La reprise en régie municipale du camping apporte une ressource financière conséquente à la commune » .



LES PRINCIPALES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- ⇒ Actions en justice pour récupérer le patrimoine hydroélectrique communal.
- ⇒ « INTERREG IV », ce projet conséquent, ayant monopolisé notre action municipale. Sa validation aurait permis des échanges économiques et culturels avec nos voisins catalans et les communes voisines. Des décisions du microcosme politique, malgré l'appui de la préfecture qui avait classé ce projet prioritaire n'ont pas permis d'aboutir. Dommage que ce projet n'ai pu aboutir et que les enveloppes Européennes ne soient pas utilisées.
- ⇒ La relance du camping « le Couledous » sous régie communale après la liquidation de la MATT..
- ⇒ L'adhésion au parc naturel régional de l'Ariège (P N R) avec 142 autres communes du département.



LES PRINCIPALES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite) :

* Etude pour la réalisation d'un groupement Employeur afin de lutter contre la précarité des emplois saisonniers ou à durée déterminée, avec la participation du Gemip (groupement employeurs midi Pyrénées), la Dir. Dept. du Travail et du Pôle emploi.



Cette démarche a duré un an (du 04/2008 au 04/2009), avec médiation, une dizaine de réunions rassemblant administrations, associations, services de l'état, entrepreneurs du Canton d'Oust, demandeurs d'emploi (85 demandeurs d'emploi rassemblés par le sujet le 07/04/09 lors d'une réunion à la Communauté de Communes du Canton d'Oust).

* Etude avec l'association DPC pour la réalisation d'un centre d'accueil traitant l'obésité chez les enfants. L'accord de l'ARS n'a



pas été obtenu, la politique actuelle favorise plutôt l'extension des grands établissements, mais le centre thermal, par les contacts de l'association DPC avec l'association des diabétiques a gagné une clientèle de curistes diabétiques pour lesquels il s'avère que la cure est particulièrement profitable.



* Aménagement d'une fontaine sur le rond point au centre du village.



* La réalisation d'une salle d'animation par la rénovation des anciennes écoles.

* L'enfouissement des lignes électriques et



téléphoniques, suppression des vieux transformateurs.

* Goudronnage des rues.

* Mise en place de cache-containers et embellissement de l'entrée du village.

* Participation de la commune à la construction de deux cabanes en montagne. (vallée du Fouillet et de l'Ars).

* Soutien au groupement pastoral de Coumebière. Réintro-



duction des estives sur le Fouillet, participation financière à la construction de la cabane pastorale.



* Transports scolaires : Dans le cadre du Regroupement pédagogique à Ercé la commune prend en charge le coût du transport que le Conseil Général facturait aux familles.



* P o s e d ' u n « défibrillateur » sous le porche de la mairie. Cet appareil est à utiliser en cas d'accident cardiaque en attendant les secours.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite) :

⇒ **Affaire Symbiosis** (toujours sous information judiciaire) : la ruine de la construction derrière le Grand Hôtel, témoigne d'une situation très douloureuse pour Aulus et pour des propriétaires floués. L'avenir dépend de la Caisse d'Épargne qui était garante de la construction..

La commune tente de faciliter toute mise en place de solution alternative. Par ailleurs, une plainte est déposée auprès du Procureur de la République pour « risques à la sécurité publique ».

Gestion du personnel



- ⇒ Recrutement et formation d'une secrétaire de Mairie.
- ⇒ Recrutement à temps partiel pour l'agence postale communale.
- ⇒ Régularisation de la situation d'un agent technique municipal

⇒ **Arbre de Noël :**

Depuis 2008, les Elus offrent aux enfants des écoles maternelles et primaires, un livre, un goûter ainsi qu'une animation.



⇒ **Les « Journées livres et Montagne ».**

En partenariat avec la Librairie de la renaissance, tous les ans, un week-end à thème autour du livre, avec confé-

rences et animations..

⇒ **Fouilles de Castelminier :**

Participation financière aux recherches du CNRS sur le site de Castelminier. qui accueille tous les étés une trentaine d'archéologues.



**Florian Teygereol ,
chercheur au CNRS**

détaché cinq mois par an à la station de Guzet-neige et la transformation de son CDD en CDI.

⇒ Recrutement à temps partiel pour l'entretien des locaux communaux.

⇒ Recrutement du directeur et de son épouse au camping.

⇒ Réorganisation de l'emploi du temps à la médiathèque par un emploi à temps partiel annualisé.

⇒ Réorganisation du ramassage des ordures ménagères, deux fois par semaine à présent afin de libérer du temps pour d'autres travaux.



**Journées
« Livres et
Montagne »**



HYDROELECTRICITE / LE POINT :

Depuis 2005, l'objectif commun des 3 contribuables mandatés par le Tribunal administratif de Toulouse en 2005 et de l'équipe municipale actuelle, est de rétablir et d'appliquer la convention initiale signée en 1989 entre la Commune et IGIC. Cet objectif passe préalablement par :

⇒ L'annulation des manœuvres d'IGIC consistant à construire une nouvelle usine sur un terrain privé ;

⇒ La restitution à la commune du terrain de « la Mouline » contenant l'usine électrique ;

⇒ La restitution du

« droit d'eau » à la commune ;

⇒ Le paiement de la dette d'IGIC à la commune et notamment les arriérés dûs depuis 2006.

Deux de ces étapes sont atteintes fin octobre 2013 :

• **25 juillet 2013 :** r

Rejet par le Conseil d'Etat du pourvoi de la SA IGIC présenté pour construire une nouvelle usine sur un terrain dont elle est actuellement propriétaire ;

• **02 août 2013 :**

enregistrement par le Service de la Publicité Foncière du jugement

du 16 mai 2013 du TGI de Toulouse restituant à la commune les parcelles A 3122 et 3124 de « la Mouline » contenant l'usine hydroélectrique.

La restitution du « droit d'eau » est en voie d'être acceptée ;

Le paiement de cette importante dette dépendra de l'issue de la procédure pénale en cours qui devrait obliger cette société à restituer à la commune les sommes indûment perçues..



IGIC : GAGNER DU TEMPS POUR DE L'ARGENT

Le Conseil d'Etat a mis fin le 25 juillet 2013 à la tentative de la société IGIC, de contourner la loi et de prolonger « ad vitam aeternam » ses gains illicites. Gagner du temps est en effet la stratégie des actionnaires d'IGIC.

Sur onze jugements, tous favorables à la commune depuis 2005, sept sont le fait de recours « en appel » d'IGIC qui ont permis aux deux familles se partageant les bénéfices, de les prolonger plusieurs années. Quant au jugement du

16 mai 2013 qui restitue le terrain supportant l'usine à la commune, il enlève ainsi aux deux familles actionnaires le privilège exorbitant de laisser en héritage, un droit usurpé sur l'eau de torrents de montagne, patrimoine de la collectivité.

UN COMBAT DANS L'INTERET GENERAL

Ces décisions de justice reconnaissent la justesse d'un combat tenace pour l'intérêt général, qui n'aurait pas été possible sans la solidarité des Aulusiens et amis de la vallée. Solidarité qui devrait perdurer jusqu'à la réparation, des préjudices financiers et moraux subis par la Collectivité.



« UN COMBAT
DANS
L'INTERET
GENERAL »



Un atout essentiel pour Aulus : le centre d'accueil de la ville de Toulouse

Après plus d'une année de travaux la « colo » de la ville Toulouse a fait peau neuve améliorant sa capacité d'accueil, son accessibilité et sa sécurité.

Cette réalité témoigne de la volonté de la municipalité toulousaine de poursuivre et renforcer son action sociale et éducative sur le site d'Aulus, choix qui n'allait pas de soi avant 2008, choix essentiel pour l'avenir des emplois et de l'économie

locale, choix qui rassure les élus, la population du village et de la vallée.

Mais ce constat éminemment positif s'est élargi aussi à l'attention que portent les responsables et animateurs du centre aux souhaits et projets de la Commune d'Aulus :

⇒ Mise à disposition de terrains de la ville de Toulouse le long du Garbet, pour l'entraînement des « trailers » ;

⇒ Mise à disposition du chemin d'accès et de la passerelle de la colonie de la ville de Toulouse facilitant ainsi les promenades du circuit historique autour du village;

⇒ Ouverture en périodes creuses, du Centre à des stages culturels et sportifs proposés par notre commune.



⇒ Le projet d'accueil au Centre d'une quinzaine d'enfants atteints d'obésité en liaison avec le Centre thermal, projet qui nous tient particulièrement à cœur, reste à concrétiser.

Actions à caractère historique, culturel, sportif :

⇒ **Les stèles « Juifs assignés à résidence à Aulus ».**



En 2008, la nouvelle équipe municipale a terminé l'installation des stèles de « la Croix du ruisseau » réalisées à la mémoire des 686 Juifs assignés à résidence à Aulus en février 1942.

Elle a pris la décision de développer cette initiative mémorielle, qui avait été lancée, avec la réalisation de la table d'orientation du col

d'Agnes par l'association « Terre de fraternité » et nos prédécesseurs.

La même année était organisée, en septembre, l'inauguration des stèles et un débat sur la mémoire, autour de survivants venus du Luxembourg, de Belgique, de Hollande, de Paris et Lyon.

Autour de ces personnes qui pour la plupart n'avaient pas revu Aulus depuis leur enfance, se pressaient dans une foule émue, soli-



taire, les représentants de la communauté juive et du mémorial de la Shoah, d'anciens résistants et déportés, des familles de « Justes » dont Jeanne Rogalle, Guillaume Ané et Jacques Ajas, Mme Delaunay (alors Sous-préfète), le Général Roquejeoffre, le Président de la communauté de communes, des élus du canton, l'association

du château de la Hille de Montaut-Plantaurel, les représentants de « Terre de Fraternité », des « Sentiers de la liberté », du musée de la Résistance de Varilhes...

⇒ **70^{ème} anniversaire de « la Retirada » de 1939 .**

En 2009, les deuxièmes journées « Livre et Montagne » ont été consacrées à la commémoration du 70^{ème} anniversaire du drame que fut le plus grand déplacement de population du 20^{ème} siècle dit « la Retirada » et la traversée des Pyrénées en 1939 de centaines de milliers de Républicains Espagnols victimes du franquisme.

Actions à caractère historique, culturel, sportif (suite) :

⇒ 70ème anniversaire de la rafle des Juifs du 27 août 1942 .

En octobre 2012, dans le cadre du 70ème anniversaire des rafles de Juifs de 1942 (rafle d'Aulus, 27 août 1942), sur proposition du Maire eut lieu une importante cérémonie en présence de M. le Préfet de l'Ariège et d'un détachement du 1er RCP de Pamiers qui rendit les Honneurs. L'après-midi des échanges sur cette période noire de notre Histoire, « Maison



du temps libre », ont donné lieu à d'émouvants dialogues entre une quarantaine d'élèves du collège du Mas d'Azil, d'anciens Résistants déportés à Mauthausen et Dora, des survivants Juifs qui enfants avaient échappé à la rafle d'Aulus et perdu leurs parents.

⇒ « Les sentiers de la Liberté » :

L'équipe municipale a apporté son soutien en 2011 et 2012 à la réalisation par Jean-Michel Dury, d'un magnifique documentaire « Les sentiers de la Liberté », film TV de 52 minutes au centre duquel se trouve Aulus.

Diffusé à deux reprises par FR3 grand sud, ainsi qu'à Aulus et Seix en présence du réalisateur, le film retrace l'itinéraire d'un jeune juif hollandais (Elias Zomerplaag) fuyant l'avancée des troupes Allemandes et la traque des Juifs en 1940. Réfugiés à Toulouse avec sa famille puis assignés à résidence à Aulus, les parents Zomerplaag, présentant le sort qui leur était réservé après la rafle des Juifs d'Aulus du 27 août 1942, ont poussé leur fils de 16 ans à fuir en Espagne. Ce qu'il fit le 5 décembre 1942 par la vallée d'Ars et le port de Guilou dans un groupe conduit par des passeurs d'Aulus. Des témoignages émouvants illustrent

histoire personnelle et Histoire de cette période, dont ceux d'Elias Zomerplaag lui-même, de sa fille, de Jeanne Rogalle, Guillaume Ané, F. Calvet historien Catalan/Espagnol, et, pour la première fois, en août 2012, le sentier des évasions par la vallée d'Ars a été intégralement filmé jusqu'à la frontière espagnole par le réalisateur et son assistant accompagnés de Patrice Rieu, Anne-Marie Maylié, Yves Dancet, Lucien Granier Joseph Commenge.

⇒ Castelminier :

En accord avec le CNRS, l'histoire du site de Castelminier, dont les vestiges ont été mis à jour par l'équipe d'archéologues miniers de Florian Tereygeol, sera exposée avec des objets datant des 13ème et 14ème siècles dans un espace préparé à cet effet à l'Ecole, bâtiment tout nouvellement rénové.



Actions à caractère historique, culturel, sportif (suite) :

⇒ « Montagnes d'Aulus » :

En 2010, 1000 exemplaires de « Montagnes d'Aulus » ont été réédités et revendus à prix coûtant par la commune avec l'autorisation des familles des auteurs, notamment celle de Antonin Calvet. Cette réédition d'itinéraires, légèrement remaniée, souffre de l'envahissante progression de la végétation sur certaines promenades et randonnées signalées, à cause de la déprise pastorale, mais elle connaît un réel succès.

⇒ « Espace mémoire » :

Aulus est riche de son histoire. Les évocations précédentes de « Castelminier », de la « Retirada », des passeurs et passages de la dernière guerre, auxquels doivent s'ajouter l'histoire du pastoralisme, du thermalisme et des « échanges » transfrontaliers, méritent un « lieu de mémoire ». Le conseil municipal a décidé de réserver dans ce but un espace de l'ancienne école rénovée, et de l'aménager avec la participation de personnes et associations compétentes.

⇒ « Journées Livre et Montagne » :



Créées en 2008, elles ont lieu le dernier week-end de juillet et en sont à leur 6ème édition en 2013. Ces journées émaillées de concerts, expositions, promenades découvertes, signatures d'auteurs et conférences sur le thème choisi s'installent dans le paysage culturel Ariégeois et pyrénéen, sous l'égide de la librairie de la Renaissance de Toulouse pivot de l'organisation.



⇒ « Porteurs de glace » :

Cette peinture murale sur le pignon de l'ancienne école est l'œuvre du peintre Jean-Baptiste CLEYET, auteur de la fresque murale de l'hôpital Jean Ibanes. Cette réalisation, attraction de

l'été 2013, est une reproduction (1900 env) d'une photo de Chafré. Ce choix symbolique, illustre le lien entre l'hôtellerie Aulusienne et les paysans dont la peine servait au confort des touristes et des curistes.

⇒ Promenade historique dans le village :

Quatorze panneaux commentés par Bernadette Rogalle pour le conseil municipal et conçus en collaboration avec madame Pauline Chaboussou chargée du patrimoine à la communauté de communes. Ils font redécouvrir au travers des photographies de Chafré, le village thermal et agropastoral des années 1900. Le choix des photos a été proposé par messieurs Dechamps et Daliphard et l'association des amis d'Aulus. Ces panneaux sont visibles à l'Ecole et vont être installés, dès que possible, dans le village, suivant un itinéraire correspondant à un document papier explicatif et à disposition des promeneurs.

⇒ « Thés dansants » :

En 2008/2009/2010

des thés-dansants ont été organisés une fois par semaine de mi-juillet à mi-septembre au parc thermal. A voir si l'association des curistes peut prendre le relais !



⇒ « Station de Trail du Couserans » :

Cette naissance à Aulus de la première station de courses en montagne et randonnées sportives des Pyrénées, est le fruit d'une proposition du PNR relayée par l'Office de Tourisme et la commune. Elle a été rendu possible par le succès de la course du « Tourn de l'Ars » d'« Avenir Aulus » et le pilotage du projet par Yves Dancet au nom de la Commune. Le gestionnaire de la structure installée « Maison du temps libre » (conditions précaires transitoires) est l'association DPC (Développement de Projets en Couserans) présidée par le docteur André Cazes, nutritionniste, ex médecin thermal d'Aulus. L'objectif est de conforter ce lancement volontariste.

Soutien aux actions associatives :

Le choix du conseil municipal a été de soutenir des projets plutôt que d'aider au fonctionnement associatif.

⇒ Comité des fêtes :



Soirée repas du feu de la St-Jean ; soirée et feux d'artifices du 1er dimanche d'août ; St-Vincent en janvier (repas, soirée musicale le samedi, galette des rois offerte le lendemain aux résidents du village et de la vallée).

⇒ Avenir-Aulus :

Course du « Tourn de l'Ars » en pleine dynamique grâce à l'engagement de Patrice Rieu et de nombreux bénévoles qui assurent aussi l'entre-



tien des chemins de randonnée après les rudes hivers.

⇒ Sociétés de pêche et de chasse :

Ces deux associations logées à l'ancienne gare, parfaitement autonomes, réalisent des tâches d'intérêt public que le conseil municipal soutient comme le faisaient ses prédécesseurs (créations, reconstructions, et rénovations de passerelles et cabanes). Cabanes qui, rappelons-le, doivent être libre d'accès sur le domaine communal.



⇒ « Musicolus » :

à l'initiative de Alain Delacruz cette association de musiciens et mélomanes amoureux d'Aulus, a réalisé avec le concours de la Commune, des stages d'élèves et professeurs de l'agglomération toulousaine, ouverts aux « locaux »

intéressés. Ces stages ont lieu au centre d'accueil de la ville de Toulouse, se terminent par un concert public et gratuit. Ils drainent dans le village des familles qui y séjournent en découvrant nos montagnes.



⇒ « Groupement pastoral de Coumebière » :

La cabane pastorale du « Laquet » près de l'étang d'Aubé, construite selon des normes réglementaires sur un territoire propriété privé de la commune d'Ercé sur la commune d'Aulus, a été mise en service en 2013. La commune d'Ercé, maître d'ouvrage, a concédé l'utilisation estivale de la cabane au groupement pastoral de Coumebière. En contre-



Le « tour du village » avec le comité des fêtes



Soutien aux actions associatives (suite):

(suite de l'article)

-partie ce dernier doit rembourser 1500 € annuels sur les 3000 € que coûte l'emprunt assumé par Ercé (20% du montant).

Compte tenu de la réintroduction des ovins dans les hautes vallées d'Aulus que permet cette réalisation, le conseil municipal a décidé de prendre en charge 1000 € par an sur la part du groupement pastoral

⇒ « **Amicale des Curistes** » :



Créée depuis 4 ans, affiliée à « l'Association nationale des Curistes médicalisés », elle contribue dans un esprit critique et constructif, avec « l'Association française des diabétiques », à la progression régulière du nombre des curistes d'Aulus.

⇒ « **Secours populaire du canton** » :

L'utilité sociale du « Secours populaire » n'est plus à démontrer. Sur le canton, cette association redistribue, vête-

ments, chaussures, linge de maison, livres... à des prix très modiques et en excellent état. Sa permanence est ouverte à tous. L'argent récolté sert au financement d'actions de solidarité en France et dans le monde. Les permanences ont lieu à Seix, « quartier de la Tuilerie » (une signalétique existe), les mercredis de 14 à 17 heures et vendredis de 9 à 12 heures.

⇒ « **Développement de Projets en Couserans** » (DPC) :



-Président : Dct Cazes

-Président du Comité de Pilotage, mandaté par la commune : Mr Dancet Yves

Cette association parrainée par la Commune, qui a la responsabilité du fonctionnement de la station « Trail en Couserans » a embauché à cet effet (emploi « avenir jeunes ») Mélodie, en tant qu'animatrice de la station et de son développement. A l'origine DPC portait

le projet de traitement de l'obésité des adultes en lien avec le thermalisme,



L'équipe du Trail

projet n'ayant pas abouti pour le moment, malgré l'intérêt suscité, DPC concentre désormais son action sur la réussite du « trail ».

⇒ L'ADDHA : Association pour le Développement Durable et harmonieux sur la commune d'Aulus.

L'ADDHA est un partenaire associé dans le combat hydroélectricité, (action conjointe pour le recours en annulation du permis de construire de la nouvelle centrale).

⇒ **Etudiants de l'« Ecole du bois de Nantes » :**

Des élèves de cette école d'ingénieurs dont un familier des montagnes d'Aulus, ont présenté au Conseil municipal en 2012 un projet de cons-

truction au « Troun de l'Ars » d'un abri refuge en bois habillé de pierres semblable au « Touec ». Le projet accepté, son résultat est superbement intégré dans le paysage. Bergers, promeneurs, chasseurs et pêcheurs peuvent désormais s'y abriter. Le montage financier a été le suivant : 1/3 Commune, 1/3 sponsoring collecté par les élèves, 1/3 Sociétés de pêche et de chasse.



Toute l'équipe participante à la réalisation de la cabane.



Patrimoine foncier communal :

⇒ Acquisitions foncières ou restitution à la Commune :

• Parcelle « Subran » :

La contrainte de proximité imposée par EDF pour le déplacement et remplacement de l'ancien transformateur ainsi que la volonté conciliante de l'équipe municipale, ont conduit à l'achat de la parcelle appartenant à M. Subran, dont l'utilisation a été élargie à l'implantation de containers poubelles qui auparavant étaient sur la chaussée.

• Parcelles « Barrés » et « Raynaud »

jouxtant le « Tabacs, journaux Amiel et constitutives de l'Espace réservé au « plan local d'urbanisme » (PLU) en prévision d'une halle.



• Parcelles « Bénazet » :

Comme plusieurs propriétaires en 1988, Mme Bénazet Thérèse avait donné, à titre gracieux à la commune, un droit de passage pour les canalisations d'eau vers l'usine de la Mouline.

Résistant à d'avantageuses sollicitations d'achat, l'héritière de Mme Bénazet Thérèse, sa fille, a privilégié la Commune, respectant ainsi la volonté de sa mère.

• « Parcelles de la Mouline » : Contenant l'usine et le point de restitution des eaux, elles ont été réinscrites au patrimoine communal (registre de la publicité foncière) le 2/08/2013.

⇒ Acquisitions foncières en attente :

• Parcelle « Blazy », centre équestre : La Commune a vendu en 2004 le centre équestre et son propriétaire l'a remis en vente en 2012. Pour s'assurer que cet espace dédié par le PLU (plan local d'urbanisme) à une zone de loisirs conserve sa vocation équestre, le conseil municipal a pris la décision de le racheter et d'aider à maintenir l'activité. Une promesse de vente (acte « sous-seing privé ») a été signée ; l'achat sera effectué dès que la situation du propriétaire le permettra, et bail sera conclu avec la repreneuse actuellement en place.

• Chemin d'accès à la Résidence « Edelweiss » à Latripe pour l'euro symbolique et le classement en chemin communal afin de régulariser une convention de déneigement avec la DDT.

• « Maison d'animations » du camping :

La mise en liquidation judiciaire en 2009 de l'association MATT gestionnaire du camping, a entraîné la récupération du camping par la commune et le rachat du matériel par le biais d'une vente aux enchères. Par contre une procédure est engagée entre le liquidateur judiciaire (cabinet Brenac) et la commune pour la propriété de la « maison d'animations », dont la destination, rappelons-le, est réservée au camping.



Le préfet et le Trésorier payeur général, au vu des conventions existantes attestent que la commune, est propriétaire de la maison d'animation, mais le liquidateur prétend qu'elle reste propriété de la MATT. Ainsi, bizarrement, un ancien administrateur de la MATT s'étant porté acquéreur, la commune a usé de son droit de préemption pour zéro euro. Nous sommes en attente de la décision du Tribunal de Foix.



Les parcelles de « la Mouline » supportant l'usine hydroélectrique sont réinscrites au patrimoine communal (registre de la publicité foncière), le 2/8/2013.

Bail emphytéotique (centre thermal et maison du temps libre) :

A la grande surprise de l'équipe municipale, la Mairie a appris, suite à une inspection de l'Agence Régionale de Santé - A.R.S, que contrairement à l'idée reçue, le centre thermal n'appartenait pas à la Communauté de communes mais à la commune d'Aulus.

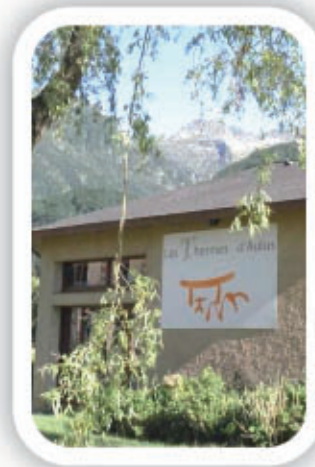
Les démarches de trans-

fert de propriété n'ayant jamais été effectuées.

De ce fait, pour régulariser la situation, un bail emphytéotique de 32 ans (durée du renouvellement du droit d'exploiter l'eau thermale et du délai nécessaire pour un nouveau captage) est en voie d'être signé avec la Communauté. Le choix d'un bail trentenaire – renou-

velable – a été privilégié car il maintient le foncier dans le patrimoine communal.

Dans le même bail sera intégré la « Maison du temps libre » mise à disposition de la Communauté de communes pour l'agrandissement de l'espace thermal et la création de la station « Trail du Couserans ».



Plan de prévention des risques (PPR):

La prévention des risques naturels (inondations, avalanches glissements de terrain...) sévèrement réglementée par l'Etat, s'est incontestablement aggravée du fait des catastrophes qui ont fait l'actualité.

Dans un premier temps les Services de l'Etat avaient accepté pour Aulus de limiter la réglementation à l'établissement d'une « carte d'aléas ».

Réglementation plus souple que le PPR qui aurait permis de desserrer les contraintes du PLU (Plan Local d'Urbanisme) établi par nos prédéces-



seurs, notamment en matière de nouveaux lieux d'habitations.

Mais une fois les études terminées et entérinées par le conseil municipal avant d'être soumises aux Aulusiens, la Préfecture a ordonné la transformation de ce projet en un PPR beaucoup plus contraignant qui vous sera présenté.

Des exemples de contraintes

imparables :

-L'impossibilité d'agrandir le centre thermal, tel que prévu, côté Garbet (dans le cas où la ressource en eau thermale le justifierait).

-L'impossibilité de remplacer les chalets du camping à l'endroit où ils sont actuellement.

-L'obligation de surélever le sol des granges transformées en habitations, adossées à la montagne.



TRAVAUX :

(La part d'autofinancement de la commune figure entre parenthèses)



⇒ **Travaux programmés avant 2008, terminés ou réalisés en totalité par l'équipe municipale actuelle :**

-Sanitaires chemin de Camésa près du parc;

-Stèles de la Croix du ruisseau ;
-Réparation du mur du cimetière ;
-Rénovation du toit de l'église ;
-Mise en place de l'agence postale communale.
-Enlèvement d'une quinzaine de poteaux béton devenus sans objet.

TRAVAUX (suite) :**⇒ Travaux programmés et réalisés par l'équipe municipale actuelle :**

-Regoudronnage partiel du chemin des thermes (100%).

- Revêtement en « enrobé » de l'espace « office de tourisme, résidence de l'Ars, supérette » (100%).

-Construction d'un dépôt au et agrandissement du columbarium (100%).

-Embellissement du pont des thermes (100%).

-Aménagement du giratoire de la Place du Midi (100%)

-Sécurisation électrique du village et effacement total du réseau électrique 20000V, remplacement de transformateurs dont celui de l'ancienne gare.

-Réfection du pare avalanches, route du col de Latrape. (20%)



-Installation de grilles en fer forgé à l'entrée de l'église (100%). Cette grille a été conçue afin d'aérer l'église et notam-

ment de préserver les peintures murales du peintre Lalanne.

-Réparation du pont sur le Foursous et de sa rambarde



-Effacement des réseaux électriques de basse tension et télécoms du haut du village.



Rénovation de l'éclairage public du haut du village (50%).

-Réfection du réseau pluvial et de la chaussée du haut du village (100%).

-Pose d'une rampe pour faciliter l'accès au « Gédre » (100%).

-Effacement réseaux électriques basse tension et télécoms chemin des

thermes.

-Rénovation de l'éclairage public chemin des thermes. (50%)

-Empierrement et éclairage de l'aire des camping-cars. (100%)

-Empierrement et goudronnage du chemin d'accès à « l'Edelweiss » au col de Latrape (50% copropriétaires, 50% commune).

-Réhabilitation du chemin de la cascade (100%).

-Protection des réservoirs d'eau potable (100% SMDEA).

-Réorganisation de l'alimentation en eau potable du village (100% SMDEA).

-Elimination de « points noirs paysagers » : Réalisation de cache-containers, réparation du bâtiment communal à l'entrée du village.



« Installation de grilles à l'entrée de l'église notamment pour préserver l'œuvre du peintre Lalanne »

Au sujet du passage à gué :



Un passage à l'entrée du village permettant la traversée du Garbet aux véhicules lourds (agricoles ou bennes d'entretien de la station d'épuration) est une nécessité, afin de protéger l'espace thermal et de concilier les activités thermique et agricole.

La seule alternative est un passage à gué, le coût d'un pont étant trop élevé. Nous l'avons réalisé suivant les consignes de la « police de l'eau » qui a collaboré avec l'entreprise de maçonnerie. Cet ouvrage n'est pas satisfaisant, il n'est pas praticable en l'état, le passage doit être remanié.

Rénovation des anciennes écoles et contribution d'Aulus aux charges communautaires :

Outre qu'il était dommage de laisser se dégrader ce bâtiment cher à la mémoire des écoliers qui y usèrent leurs fonds de culottes, la participation financière de l'Etat, de la Région, du Département (53,5% du montant des travaux sur la base de 350.000 €) aux côtés de la Commune (46,5% d'autofinancement), s'inscrit dans un projet de conforter et développer le thermalisme sur le pôle touristique Aulus/Guzet par :

Un gain d'espace sur l'actuelle « Maison du temps libre », libérant des logements occupés pour des soins et améliorant la rentabilité de la « Résidence des trois Césars » ; améliorant les conditions de travail du personnel et d'accueil des curistes.



le pari sur de nouvelles ressources en eau thermique permettant de développer thermalisme médicalisé et emplois.

L'utilisation plus rationnelle dans l'ancienne école, d'une « maison du temps libre » plus économe en énergie, plus adaptable aux besoins d'espaces (réunions, salle « mémoire », cinéma, lotos, fêtes et spectacles, repas collectifs...

Remarque sur le financement :

L'équipe municipale tient à souligner la contribution de la com-

mune d'Aulus à l'allégement des responsabilités de la Communauté de communes, ce qui n'est pas anecdotique, en ces temps où l'endettement de la Communauté pour la luge de Guzet atteint d'inquiétantes proportions.

En effet, le financement du déplacement de la « maison du temps libre » à l'ancienne école, qui s'inscrit dans une priorité du « Pays Couserans » pour le thermalisme, n'a non seulement pas coûté un centime à la Communauté de communes (qui pourtant assume la compétence thermique), mais lui permet de récupérer à titre gracieux l'espace « Maison du temps libre » pour développer le thermalisme.



La collectivité s'implique :

Camping municipal

Thermes

Accrobranche

Centrale hydro

Trail

Groupement pastoral

ANIMATIONS

Mairie d'Aulus-les-Bains tel : 05 61 96 00 87

Email : contact@mairie-auluslesbains.fr

www.aulus-les-bains.com